

## ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES

POUR L'ENTREE EN IFSI/IFAS

NOM :

PRENOM :

NE(E) LE :



**LES VACCINATIONS DOIVENT ÊTRE ANTICIPEES AVANT L'ENTREE EN FORMATION.**

Si vous n'êtes pas à jour de vos vaccins lors du premier stage, la formation sera automatiquement interrompue.

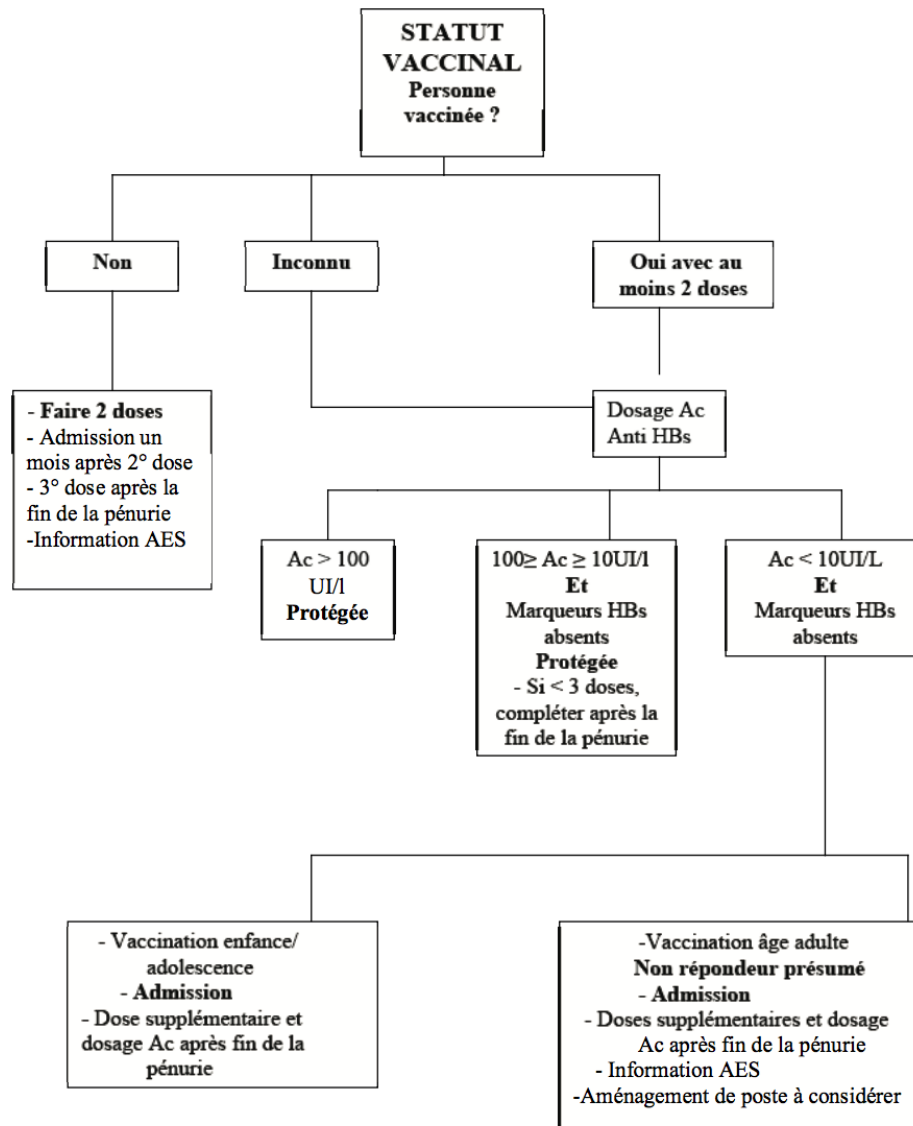
### VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Vaccinations	Dates des injections	Numéros de lots
<b>DIPHTERIE – TETANOS – POLIOMYELITIS</b>		
1 <sup>ère</sup> injection :		
2 <sup>ème</sup> injection :		
3 <sup>ème</sup> injection (rappel obligatoire)		
Rappels recommandés	6 ans :	
	25 ans :	
	45 ans	
<b>HEPATITE B :</b>		
En raison des tensions d'approvisionnement des vaccins contre l'hépatite B, se référer à l'arrêté du 2 mars 2017 (cf l'algorithme décisionnel joint au dos).		
1 <sup>ère</sup> injection :		
2 <sup>ème</sup> injection :		
3 <sup>ème</sup> injection		
AC anti HBS :		
Est protégé(e) contre l'hépatite B : <input type="checkbox"/> Est immunisé(e) contre l'hépatite B <input type="checkbox"/>		
<b>VACCINATION RECOMMANDEE - TUBERCULOSE</b>		
BCG 1 <sup>ère</sup> injection :		
BCG 2 <sup>ème</sup> injection :		

**Cachet et signature du médecin :**

**Instruction du 21 janvier 2014**

**Algorithme décisionnel en période de tension en vaccin contre l'hépatite B pour les étudiants et professionnels de santé (en application de l'arrêté du 2 août 2013).**



Les modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013, précisées dans une [instruction du 21 janvier 2014](#), ont été modifiées pour prendre en compte le contexte de pénurie en vaccins adultes contre l'hépatite B. Le principe des modifications apportées est de limiter le schéma vaccinal contre l'hépatite B à deux doses et d'administrer la troisième dose lors du retour à un approvisionnement normal. Cette limitation temporaire du schéma vaccinal à deux doses n'est possible qu'avec le vaccin Engerix B 20, car ce vaccin permet d'obtenir un taux de séroprotection élevé après la deuxième dose (supérieur à 85 % six mois après la deuxième dose).